

**REPUBLIQUE TUNISIENNE**

**Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique**

**Université de Sousse**

**Institut des hautes études commerciales de Sousse**

**Avis de manifestation d'intérêt N° 03/2021 PAQ-DGSE**

**PROJET : PAQ-DGSE**

**OBJET : Formation Certifiante Professional Scrum Master**

Dans le cadre de la mise en application des mesures d'appui à l'employabilité des diplômés de l'Enseignement Supérieur, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (MESRS) a engagé un Fonds d'Innovation pour le financement de ses Programmes phares et met à profit le mécanisme du Programme d'Appui à la Qualité (PAQ) pour soutenir les meilleurs plans d'actions et initiatives innovantes. Avec ce mécanisme incitatif, le MESRS vise à renforcer l'autonomie institutionnelle dans l'identification et la gestion des projets, à préserver la qualité des propositions de projets et à assurer l'équité des chances d'accès aux financements. Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a obtenu un prêt de la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) en vue de financer le « *Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)* ». Cet accord a pour référence la *Loi n°2016-54 du 26 juillet 2016*, portant approbation de l'accord de prêt conclu le 3 mars 2016 entre la République tunisienne et la BIRD (JORT n°62 du 29 juillet 2016, p2347).

Le PROMESSE vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur, à travers un fonds compétitif d'innovation pour l'autonomie, la redevabilité et la performance. Il est décliné en projets d'amélioration de la qualité (PAQ), dont une composante « *Développement de la gestion stratégique des établissements d'enseignement supérieur (PAQ-DGSE)* ».

C'est dans le cadre PAQ-DGSE que l'institut des hautes Etudes commerciales de Sousse va confier à un bureau d'étude l'organisation d'une Formation Certifiante Professional Scrum Master (PSM).

## **Pièces constitutives du dossier de candidature**

Les bureaux d'étude qui désirent manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, doivent adresser à la direction de l'IHEC un dossier de candidature en langue française comprenant les pièces suivantes :

1. Lettre de candidature dûment datée et signée, au nom du Chef du Projet PAQ-DGSE de L'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse (Mme Houda BenMabrouk),
2. Expériences générales de l'organisme candidat avec les pièces justificatives,
3. Références récentes et pertinentes en missions similaires,
4. Qualifications en rapport avec la nature de la mission avec les pièces justificatives,
5. Curriculum Vitae des experts (selon le modèle exigé en annexe) mentionnant les diplômes, qualifications et expertises qui vont intervenir dans cette action,
6. Un programme sommaire sur la méthodologie préconisée pour l'exécution de la mission (dûment daté et signée),
7. Déclaration de conflits d'intérêt.

Les manifestations d'intérêts doivent parvenir à l'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse par voie de poste ou être déposées directement au bureau d'ordres au plus tard le **18/06/2021 à 12 heure locale** [Le cachet du bureau d'ordre de l'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter la mention suivante :

### **NE PAS OUVRIR**

**« Manifestation d'Intérêt pour la mission : Formation certifiante PSM, Professional Scrum Master » au sein de l'institut des Hautes Etudes Commerciales de Sousse  
Route Hizamia Sahloul 3-B.P n°40 ,4054 Sousse »**

Ce dossier sera envoyé par voie postale à l'adresse suivante au Nom du porteur du projet  
Mme Houda BenMabrouk : Adresse : l'institut des Hautes Commerciales de Sousse. Route  
Hizamia Sahloul 3 - BP n° 40 - 4054 Sousse - 4054 Sousse Tél : +216 73 368 351 - 73 368  
358Fax : +216 73 368 350

Le dernier délai pour la réception des offres est fixé au **18/06/2023 à 12 h et 00 mn.** Il est considéré engagé par son offre vis-à-vis de l'IHEC pour une période de **120 jours** à partir du jour suivant de la date limite fixée pour la réception des offres.